

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-120729-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14
décembre 2021
D-2021/461**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Projet école et cinéma. Participation financière de la Ville de Bordeaux. Autorisation.

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la Ville de Bordeaux, en collaboration avec la direction des services de l'Éducation nationale de la Gironde, propose le dispositif « École et Cinéma ».

Cette action est financée par le ministère de la Culture (centre national de cinématographie), le ministère de l'Éducation nationale (direction des écoles) et les communes.

Elle s'adresse aux élèves :

- De petites et moyennes sections à raison de deux séances sur l'année scolaire,
- De grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycles 2 et 3) à raison de trois séances sur l'année scolaire.

Cette opération consiste à :

- Former l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- Projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- Mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- Mise en place de stages pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

À Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 59 classes, soit 1 109 élèves, des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- A. France, Argonne, C. Vernet, Joséphine, Le Point du Jour, Nuits, Lac 3 et S. Mendes en maternelles,
- Achard, A. Daney, A. Thomas, A. Meunier, Bel-Air, Dupaty, J. Ferry, Modeste Testas, St Bruno, Sousa Mendes, Stendhal, Thiers et Vieux Bordeaux en élémentaires.

Les élèves de petites et moyennes sections, soit 327 élèves, vont ainsi bénéficier de 2 productions selon la programmation suivante :

2^{ème} trimestre : « L'Odyssée de Choum », programme de 3 courts métrages d'animation (Le Nid, L'oiseau et la baleine, L'Odyssée de Choum), d'une durée de 38 min.

3^{ème} trimestre : « Petites casseroles » programme de 6 courts métrages d'animation réalisés par Anatole E. Montchaud, d'une durée de 41 min.

Les élèves de grandes sections, soit 146 élèves, vont ainsi bénéficier de 3 productions selon la programmation suivante :

1^{er} trimestre : « Petites casseroles » programme de 6 courts métrages d'animation réalisés par Anatole E. Montchaud, d'une durée de 41 min.

2^{ème} trimestre : « L'Odyssée de Choum », programme de 3 courts métrages d'animation (Le Nid, L'oiseau et la baleine, L'Odyssée de Choum), d'une durée de 38 min.

3^{ème} trimestre : « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, d'une durée d'1h25.

Les élèves du CP au CM2, soit 636 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

1^{er} trimestre : Cycles 2 et 3

- « Le Magicien d'Oz » de Victor Fleming, durée 1h41 min.

2^{ème} trimestre : Cycle 2

- « Rumba » Film de Dominique Abel et Fiona Gordon, durée 1h17 min.

2^{ème} trimestre : Cycle 3

- « Un animal des animaux » de Nicolas Philibert, durée 1h00.

3^{ème} trimestre : Cycles 2

- « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki, d'une durée d'1h25.

3^{ème} trimestre : Cycles 3

- « Edward aux mains d'argent » de Tim Burton, durée 1h45 min.

La ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.40 euros par séance et par élève, soit un montant de 7 200,00 euros pour l'année 2021-2022.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les entrées aux cinémas Le Festival (association Flip Book), l'UGC et l'Utopia.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT